Je souhaite déposer un dossier ?

NON

- Je n'ai plus à le formuler (Suppression du formulaire de non candidature, anciennement annexe D)

OUI

Mon supérieur hiérarchique me transmet par courriel, le courrier de lancement de campagne destiné aux agents promouvables ainsi que ma fiche de proposition d'inscription correspondante, fournit par la DMGRH.

Je constitue mon dossier avec :

- Ma fiche individuelle de proposition d'inscription
- Le rapport d'activité (annexe A), que je rédige et signe*
- Le récapitulatif du parcours professionnel (annexe C) que je complète et signe*
- Une copie du dernier compte rendu de l'entretien professionnel
- Un organigramme fonctionnel et un organigramme hiérarchique
- Un curriculum vitae personnalisé

Mon supérieur hiérarchique :

- Rédige un rapport d'aptitude professionnelle (annexe B), porte un avis à ma demande d'avancement, en concertation avec la direction de la structure, et me le fait signer*
- Vise* l'intégralité de mes documents (y compris l'annexe C), hormis ma fiche d'inscription et mon curriculum vitae

La direction de ma structure :

- Vise* les deux rapport, l'annexe A et l'annexe B,
- Me remet une copie de mon dossier complet, par l'intermédiaire de mon supérieur hiérarchique, par voie électronique ou en main propre
- Transmet mon dossier dématérialisé à la DMGRH dans les délais fixés.

* Visa via signature électronique possible